

LETTRE AUX HABITANTS N° 45

www.croisy-sur-eure.fr

Juin 2017



COMMUNE
DE
CROISY-SUR-EURE



Halloween



Crèche Noël 2016



Arbre de Noël





Lettre aux Habitants N° 45

Printemps 2017

Le printemps devait nous apporter le beau temps et la joie de voir éclore la nature. Cinq jours de gel consécutifs ont mis en péril le démarrage de nos fleurs et feuillages avec des températures jusqu'à moins cinq degrés...

Il nous faut attendre en espérant que la nature réagisse et reparte malgré les dégâts provoqués. Les saints de glace se sont réveillés avant la date et ont surpris tout le monde.

Cette nouvelle lettre, la 45^{ème} de notre série, correspond à un nouveau rendez-vous.

Vous y trouverez la présentation du budget avec les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

Les projets inscrits pour cette année ne sont pas nouveaux. Ils concernent la fin des travaux d'agrandissement de la mairie, et bien évidemment de l'embellissement du village et de son patrimoine par son fleurissement. Vous aurez encore cette année de belles surprises.

Le budget est encore serré car la gestion financière de notre commune devient de plus en plus difficile, même si nous parvenons à l'équilibrer. Il y a encore la diminution des dotations de l'Etat (30% en moins), les augmentations du coût de la scolarité de nos enfants, les exigences dans le respect des normes légales et réglementaires, la nécessité d'investir dans les domaines de la sécurité et du développement durable. Cela demande donc des économies de dépenses de fonctionnement. Difficile à contraindre... Heureusement les subventions que nous réussissons à obtenir pour les investissements nous aident grandement. Merci à nos Parlementaires et au Conseil Départemental. La gestion des investissements se fait également avec la plus grande rigueur!

Cette année va être aussi un grand changement dans nos instances politiques. Un nouveau Président de la république, un nouveau gouvernement et un nouveau parlement. De nouvelles directives et une nouvelle gérance vont nous être proposées. Nous devons aussi nous y adapter avec de nouvelles contraintes qui vont être pour certaines des diminutions d'aides.

Au 1^{er} janvier la nouvelle Agglomération Seine Normandie Agglomération (SNA) est née. Là aussi de grands changements sont en cours. Les réunions se succèdent et engendrent de nouvelles méthodes de travail, de fonctionnement et de gestion. Nous sommes là encore pour suivre le mouvement.

Le tourisme est un axe de développement de cette nouvelle agglomération : la vallée de l'Epte, et le Vexin Bossu avec Giverny, la vallée de la Seine avec Vernon et l'aménagement des bords de Seine, Les Andelys avec Château Gaillard, la vallée de l'Eure avec Pacy sur Eure et son petit train, et bien entendu Croisy sur Eure avec son patrimoine et son label 3 fleurs des Villages fleuris de France.

Dans ce bulletin du printemps, vous trouverez aussi toutes les informations sur les différentes manifestations organisées pour les Croisillons sur l'année 2017.

Je renouvelle mon souhait que Croisy soit un village où il fait bon vivre,
Je vous souhaite un grand et bel été et de bonnes vacances.

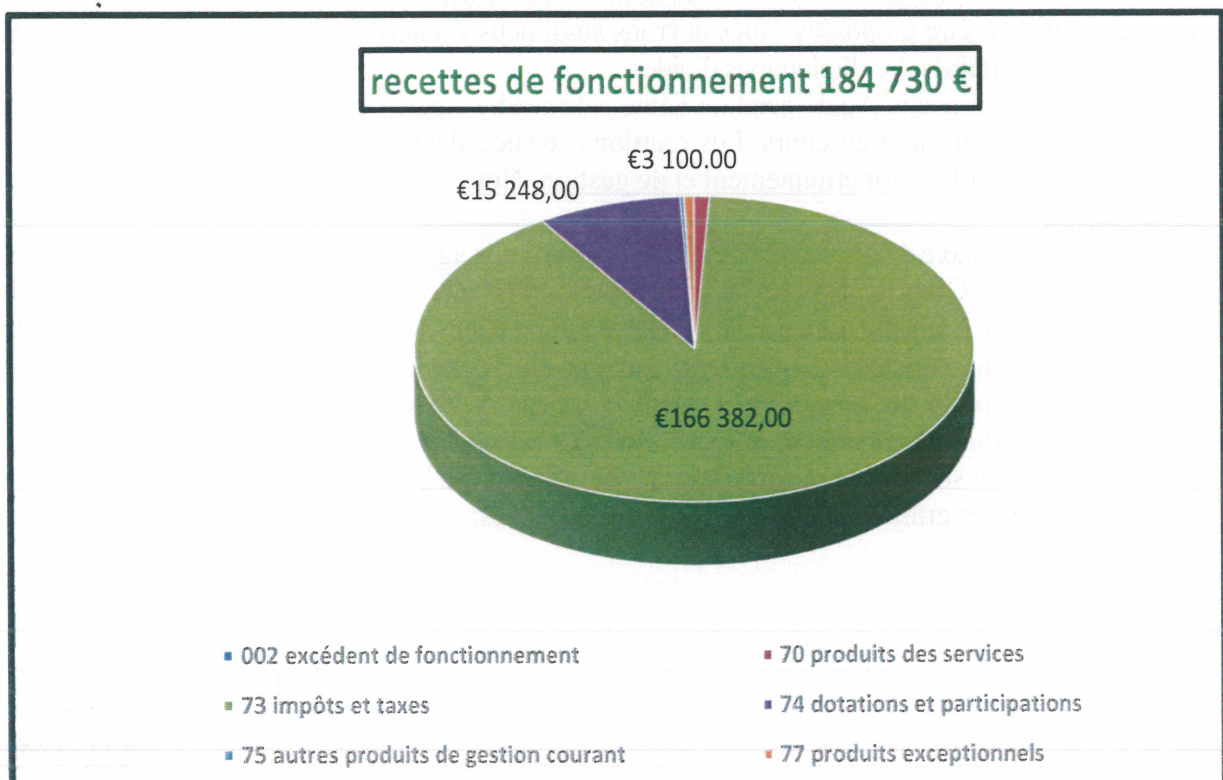
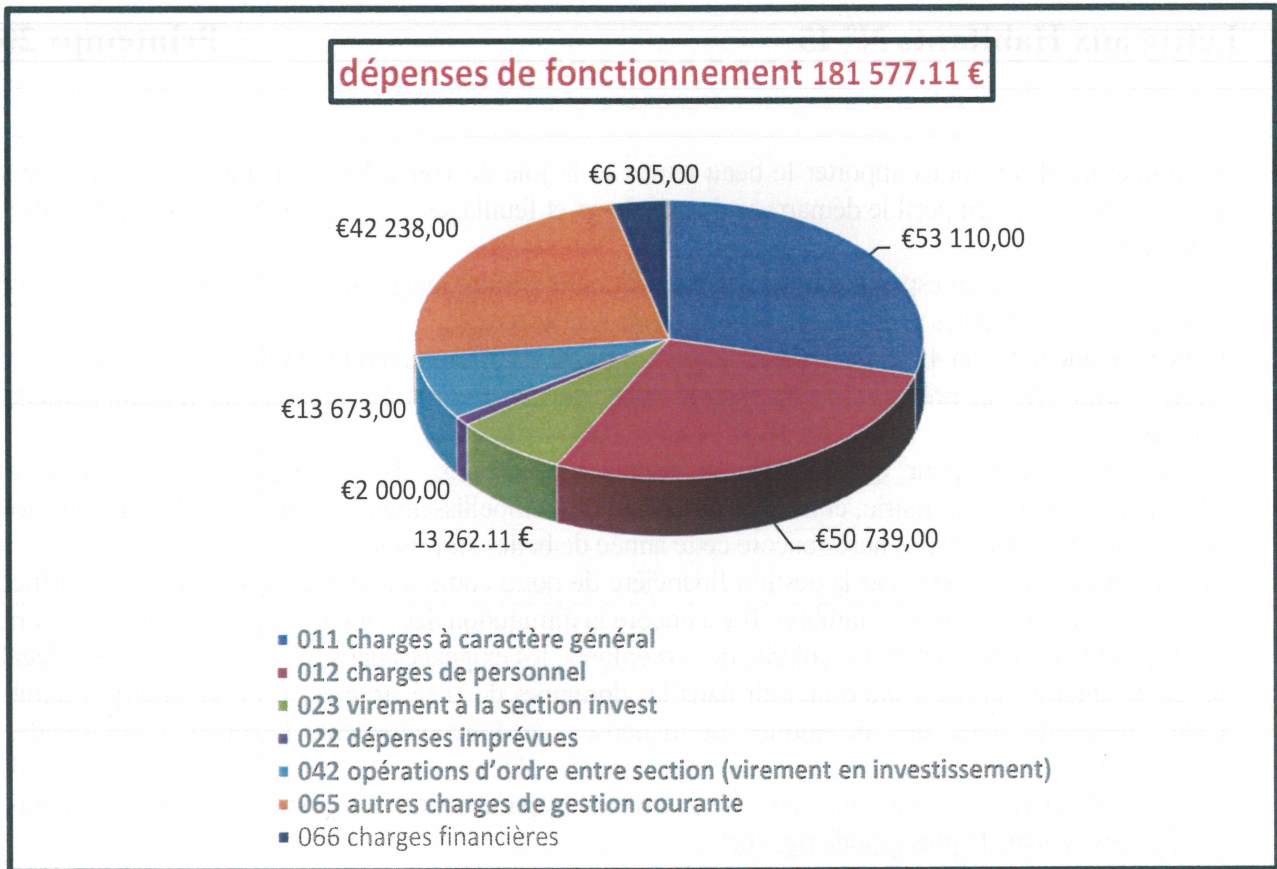
Bonne lecture à tous.

Le maire,

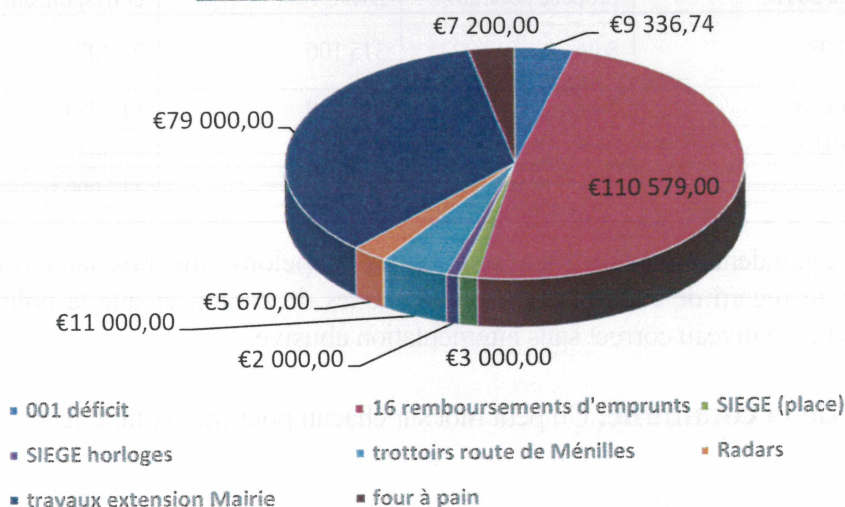
Jean Michel de Monicault

1. Le Budget

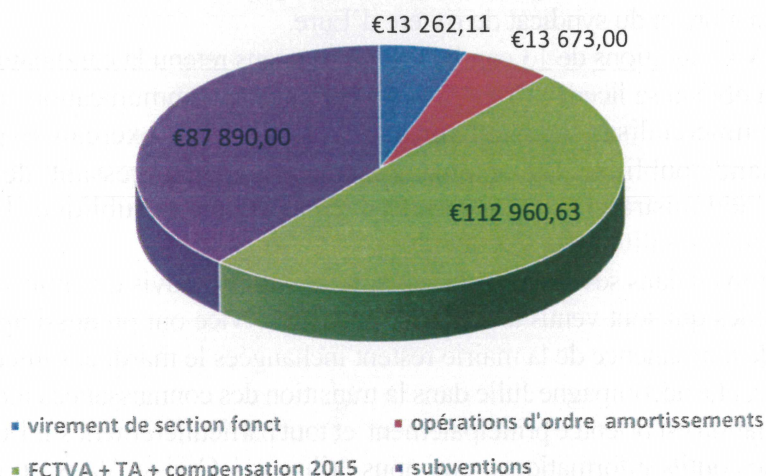
Les chapitres sont déclinés article par article pour les différentes sections du budget. et vous sont présentés en forme de camembert pour plus de compréhension :



dépenses d'investissement 227 785.74 €



recettes d'investissement 227 785.74 €



A travers ces chiffres, il faut mettre en avant les dépenses des principaux chapitres :

- Les charges et salaires du personnel qui se montent à 50 739 €
- Les charges à caractère général pour tout ce qui concerne le fonctionnement de la commune, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les assurances, les achats divers...
- La participation de Croisy au fonctionnement des écoles de Ménilles et de Pacy qui ont augmenté cette année. normalement mais surement.
- Les autres charges de gestion qui correspondent à notre participation au financement des syndicats, du scolaire, des charges au fonctionnement des structures de défense contre l'incendie.
- il faut encore rappeler que nous ne sommes pas maîtres des dotations de l'Etat : entre autres, la DGF (dotation générale de fonctionnement) a été écartée pour la 3^{ème} fois d'une façon drastique de 30%. En 2014, nous étions accrédités de 22 250 €. En 2017 nous ne touchons plus que 7 071 €, ce qui fait au total 66 % de baisse de dotation en 3 ans correspondant à une perte de recettes de 15 179 €. Pour équilibrer cette perte, il faudrait réaliser une augmentation de 13,5% de nos recettes fiscales.
- L'excédent de fonctionnement permet la réalisation des investissements. Il est cette année de 13 262,11€

Le conseil a adopté à l'unanimité ce budget primitif de 2017 en décidant une augmentation de 1% des taux d'imposition des 3 taxes fiscales (TH, TFB, TFNB).

Ces recettes se présentent ainsi :

	Taux de référence de 2016	Taux de référence proposé pour 2017	Base d'imposition 2017	Produit correspondant
Taxe d'habitation	7,98	8,06	315 100	25 397 €
Foncier bâti	13,88	14,02	582 900	81 723 €
Foncier non bâti	40,08	40,48	13 700	5 546 €
			Total	112 666 €

Ces augmentations correspondent à 9,35 € par foyer. Nous rappelons que nos taux d'imposition communaux sont faibles au regard de ceux des autres communes du canton et que la politique de la commune est de les garder à un niveau correct sans augmentation abusive.

2. Le personnel de la commune. Un petit mot sur chacun pour mieux faire leur connaissance.

▪ Julie Leroy, notre nouvelle secrétaire

Comme nous vous l'avons appris, notre secrétaire de mairie, Catherine de Monicault vient de prendre sa retraite au 1^{er} février. Nous reviendrons par photos sur la cérémonie que nous lui avons organisée en ce début de février.

Il nous a donc fallu engager un recrutement pour la remplacer dans ses postes de secrétaire de Croisy sur Eure, de Vaux sur Eure et du syndicat de rivière d'Eure.

Après analyse des CV et auditions de 13 candidates, nous avons retenu la candidature de Julie Leroy.

Julie a 30 ans et a obtenu sa licence (bac + 3) en technique de communication après avoir fait un IUT en technique de commercialisation. Auparavant à la CAPE, elle exerçait le poste d'assistante du service de la commande publique. Elle a ainsi acquis un niveau intéressant de compétences et de connaissances de l'administration et des rouages de la fonction publique. Lors de son entretien, son caractère et sa personnalité nous ont séduits.

Après 3 mois de travail dans ses nouveaux postes, nous sommes ravis du choix que nous avons fait. Je pense que ceux et celles qui sont venus à la mairie pour un service ont pu aussi apprécier cette nouvelle arrivée. Les heures de permanence de la mairie restent inchangées le mardi et samedi matin.

Quant à Catherine, elle accompagne Julie dans la transition des connaissances indispensables à la tenue des 3 postes. La formation est orientée principalement et tout particulièrement sur l'utilisation des logiciels comptables et tous les outils informatiques que nous utilisons à Croisy, Vaux et au syndicat. Catherine continue à travailler avec un CDD de 5 mois à raison de 4 heures par semaine de février à juin.

▪ Laetitia Baptista (agent d'entretien et de fleurissement stagiaire de la commune)

Laetitia termine sa période « d'emploi d'avenir » de trois ans mutualisée entre Vaux sur Eure et Croisy sur Eure à mi-temps. Après analyse du résultat totalement positif de cette expérience, tant au point de vue de la conscience professionnelle de Laëtitia, que de l'acquisition de la compétence requise, que de sa sociabilité et de l'entente avec son collègue Eric Lebrec, nous avons décidé de l'embaucher en CDI à mi-temps au 1^{er} novembre 2017, date de sa fin de contrat. Elle est bien évidemment ravie et nous aussi, car il n'était pas concevable de laisser Laëtitia au chômage et également Eric sans collègue, indispensable pour mener à bien l'entretien et la continuité de notre parcours de villes et villages fleuris.

▪ Eric Lebrec. (agent technique principal d'entretien et travaux paysagers)

La compétence d'Eric Lebrec, notre technicien paysagiste, est maintenant reconnue de tous. Il fait partie des jurys des villes et villages fleuris et participera encore (5^{ème} année) à la campagne départementale 2017 de fleurissement.

En ce sens nous l'avons proposé à un passage de grade. Ce qui a été reconnu par le centre de gestion de l'Eure.

▪ Christelle Gautier (agent d'entretien des locaux)

A été reconnue dans ses fonctions d'adjointe technique territoriale à Ménilles. Elle travaille en complément pour la commune de Croisy pour assurer toutes les tâches de nettoyage de la mairie et de l'église. Elle est rattachée administrativement et fonctionnellement à la commune de Croisy. L'évolution dans son poste se fait donc naturellement en accord avec la commune de Ménilles.

3. Les investissements : venons-en maintenant aux travaux et réalisations qui ont fait l'objet de ces 8 derniers mois.

A. Travaux d'aménagement des bâtiments communaux, restauration et transformation :

Le plus gros dossier porte sur la fin des travaux d'aménagement et de transformation de la mairie et de sa place :

- **Les nouveaux bureaux :** les travaux sont terminés. Le déménagement a été fait et les installations fonctionnelles satisfont tout le monde par le confort, la luminosité, et la beauté des locaux. L'ensemble des exigences pour l'accueil du public et des handicapés a été pris en compte.
- **L'aménagement de la place :** La grosse et bonne surprise est venue lorsque nous avons abattu le mur entre la cour de la mairie et celle de la maison Levannier. Quel espace ! L'aménagement urbain et paysager pouvait démarrer. L'entreprise Plourde a posé un à un les pavés puis les dalles des allées. Enfin l'aménagement paysager et floral a commencé avec l'apport de terre végétale, semence des pelouses et plantations des différentes espèces. Le résultat est là et nous n'avons que des félicitations chaleureuses et encourageantes.

- **Alors quel bilan ?**

Qualitatif : que des félicitations...

Financier : un bilan des dépenses environ inférieur à 10% des prévisions du marché. Des subventions acquises difficilement mais sûrement. Une opération qui finalement va coûter environ 30 000 € au total, si on considère la différence entre les dépenses d'achat de la propriété Levannier, le coût des travaux de réhabilitation et de restauration, les recettes de subventions obtenues et celles de la vente du terrain et de l'atelier que nous possédions route de Vaux. Les pessimistes diront que c'est trop cher et inutile. Les optimistes diront le contraire en vantant le résultat visuel, fonctionnel et utile du projet.

Le déblocage des subventions de la DETR de la Préfecture, celle du Département, du Ministère de l'Intérieur (Parlementaires) et de la CAPE devraient intervenir en juillet. Nous clôturerons la souscription organisée par la Fondation du Patrimoine qui se monte actuellement à 11 000 €. N'hésitez pas à verser encore votre don qui, nous vous le rappelons peut être déduit à 60% de vos impôts. Merci à la fromagerie Boursin et tous les donateurs pour leur générosité.

- **L'aménagement pour les handicapés pour les établissements communaux recevant du public :** les travaux de mise en conformité, suite au diagnostic du Centre de Gestion de l'Eure et de la DDTM, ont tous été pris en compte et le conseil municipal a délibéré favorablement sur l'approbation de la démarche. L'agenda programmé de mise en conformité pour l'accessibilité de la mairie (bureaux d'accueil et salle des mariages), de l'église et de l'atelier est donc figé. Les nouveaux bureaux, la salle de cérémonie et les anciens locaux, la place de la mairie ont été modifiés et les travaux réalisés en conformité avec les conseils et le diagnostic des « officiels ». Un rapport complet est en cours de rédaction pour être transmis à la Préfecture pour validation de la commission de contrôle de la DDTM. Les aides (33 000 €) provenant des fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPFHP) vont être versées dès ce rapport validé.

Restent à réaliser l'aménagement de l'accès à l'église et des trottoirs devant la mairie. Les demandes de subventions amendes de police n'ont pas été approuvées. Celles provenant du Sénat (Hervé Maurey que nous remercions chaleureusement) sont acquises. Nous ne retiendrons donc pour l'instant que les travaux impératifs de réfection des trottoirs devant la place de la mairie et nous réaliserons le reste des travaux pour l'église après analyse financière des aménagements indispensables.

- **Location des anciens bureaux :** la question s'est posée de savoir à quoi seraient utilisés les anciens bureaux d'accueil à l'étage de la mairie principale. Un projet de location est en cours. Nous vous tiendrons au courant de la transaction dès que celle-ci sera établie. La salle du bas reste pour l'usage de la commune, comme salle des mariages ou salle de réception disponible pour les habitants de la commune.

- **L'éclairage public et les horloges de régulation (SIEGE)**

Suite aux accords avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure (SIEGE) l'éclairage de la nouvelle place de la mairie et le renforcement de l'éclairage au niveau du numéro 3 de la route de Ménilles ont été réalisés. Afin de mieux maîtriser le déclenchement et l'arrêt de l'éclairage, le changement de toutes les horloges astrologiques de la commune a aussi été fait. Tous ces travaux sont pris en charge à 60% par le syndicat.

B. Le four à pain : l'attente de l'accord des subventions ne devrait pas tarder.

Ayant décidé de conserver le four à pain accolé à la mairie (démolition prévue dans le permis de construire), un dossier de demande de subvention a donc été rédigé et l'accord technique du département nous a été notifié. Nous attendons maintenant la convention d'aide financière pour commencer les travaux. Cela nous est promis pour juin.

C. Moulin : Cela fait 15 ans que nous avons réalisé la restauration de la roue et des vannages du moulin sur le bras Sagout. Il faut envisager de lui redonner une jeunesse avec des travaux à programmer : réparation du vannage et restauration de la roue du moulin. Des devis sont en cours. L'aide du Syndicat de la rivière d'Eure et de l'Association des riverains (ASCO) est prévue pour le financement.

4. La sécurité routière et piétonnière du village

Largement détaillés dans la précédente lettre d'information, les travaux prévus pour l'amélioration de la sécurité routière et piétonnière de notre village ont été réalisés pour partie avec le marquage au sol des arrêts de bus de Croisy (église, rond-point du Messie, Boursin) et du Haut-Croisy.

- L'installation de l'éclairage de la mairie ainsi que la pose d'une suspente en façade de l'installation située au 3, route de Ménilles, (subventionnée à hauteur de 40%) ont également été réalisées.
- D'autres travaux, tels que l'aménagement de la sortie de la fromagerie Boursin avec l'installation de radars pédagogiques pour faire diminuer la vitesse, seront mis en œuvre dès réception de la subvention (amendes de police). La fromagerie Boursin est partenaire de ce projet et a contribué grandement à son aboutissement..
- L'aménagement des trottoirs et du stationnement au niveau de la mairie et de l'église sera réalisé dans le cadre de la mise en conformité pour l'accueil des handicapés. Une aide parlementaire est apportée par le sénateur Hervé Maurey.
- En complément de ces travaux, la mise en place d'une vidéo protection a été décidée par le conseil, pour tenter de remédier aux vols réguliers de plantes constatés dans le village.

5. Le projet d'aménagement du fond de vallée entre Ménilles, Croisy et Saint Aquilin

Ce beau projet a pour objectif de rendre la circulation et le cheminement aux piétons dans tout ce secteur.

Il comporte notamment une voie douce entre Croisy et Ménilles le long de la route départementale ; un chemin de randonnée entre Croisy et Saint Aquilin, la réhabilitation des différents fossés entre le bras Sagout, le Béchet et la rivière d'Eure avec des berges piétonnes, et une jonction avec Saint Aquilin de Pacy.

Présenté au conseil municipal en novembre dernier, il a ensuite donné lieu à de nombreuses rencontres et réunions avec les différents partenaires concernés par le projet (Agence routière de Vernon, CAUE, communes voisines, Syndicat de rivière...)

La réalisation du projet propose également la création d'un chemin rural jusqu'à Saint Aquilin. Dans ce cadre, la mairie a fait l'acquisition de parcelles de terrain limitrophes à celles de la commune, pour 1 € symbolique et des arrangements équitables avec les propriétaires permettront le passage des promeneurs. L'ensemble du parcours sera aménagé par des clôtures dont le financement sera inclus dans les subventions en attente.

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

LA VIE EN IMAGE



CROISY-SUR-EURE : histoire et démographie au menu du repas des anciens organisé à Saint-Aquilin-de-Pacy

Les registres de Croisy-sur-Eure remontent jusqu'en 1685. Lors du repas des aînés, dans une auberge de Saint-Aquilin-de-Pacy, le maire, Jean-Michel de Monicault a plongé les convives dans l'histoire démographique de la commune. « Au XVIII^e siècle, on constate la nette augmentation des naissances mais aussi de nombreux décès de nourrissons âgés de 2 à 3 jours. » L'élue a également évoqué les enfants de Paris qui étaient placés en nourrice à la campagne. Après ce récit, le maire a mis à l'honneur le doyen de l'assemblée, Bernard Sandret, 89 ans.

■ CROISY-SUR-EURE

Une page d'histoire...

La municipalité détient ses registres depuis la fin du XVII^e siècle (1685) ce qui donne la possibilité de se plonger dans l'histoire du village, de remonter le temps grâce aussi à un certain nombre d'écrits, de témoignages. Au repas des aînés samedi à l'auberge des Roy de Saint-Aquilin, « nous y avons été bien reçus l'an dernier après notre mésaventure avec le traiteur qui a fait faux bond », le maire Jean-Michel de Monicault, a offert aux convives une carte de menu illustré et relatant le comportement démographique des habitants de Croisy au XVIII^e siècle, « la nette augmentation des naissances, mais aussi de nombreux décès de nourrissons âgés de 2 à 3 jours », un phénomène souvent lié à la malnutrition. L'élue, qui fêtera 40 ans de vie publique l'an prochain, « la plus grande longévité comme maire à Croisy », a évoqué aussi les enfants qui provenaient de Paris et étaient placés à la campagne pour une somme modique à une nourrice. « C'était facile à l'époque d'envoyer les bébés dans une famille de paysans qui trouvait là le moyen d'augmenter ses revenus ». Après cette captivante page d'histoire, Jean-



Assis au centre, le doyen de l'assemblée, Bernard Sandret.

Michel de Monicault a mis à l'honneur le doyen de l'assemblée, Bernard Sandret (né en 1927). À noter que le banquet ou le colis de Noël « ils ont le choix entre l'un et l'autre », sont offerts à tous les aînés du village de plus de 67 ans, « cela représente en tout 36 bénéficiaires ».

EURE INFOS
20/12/2016

PARIS NORMANDIE
15/12/2016

8

ON EN PARLE DANS L'EURE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016

Des villes et des villages fleuris

Environnement. Soixante-douze communes de l'Eure, dont six nouvelles, ont reçu un prix récompensant le résultat des efforts consentis et la qualité de leur fleurissement. Elles étaient 244 à concourir. Plusieurs Eurois ont aussi été félicités.

Le 58^e concours des villes et villages fleuris organisé par le Département a permis de récompenser 72 participants sur les 244 qui ont fait acte de candidature, soit un tiers des communes de l'Eure. Ces prix récompensent les efforts consentis par les municipalités en matière de végétalisation de leurs espaces publics.

Tourisme et cadre de vie

« Que l'on soit rural ou urbain, cet événement nous rassemble car le fleurissement fait partie de notre paysage eurois qui a inspiré de grands artistes impressionnistes », rappelle le président du Département, Sébastien Lecornu.

« Ce fleurissement est un élément d'amélioration du cadre de vie des habitants et, pour les visiteurs, un vecteur d'attractivité touristique », souligne pour sa part Thierry Plouvier, conseiller départemental, maire de Lyons-la-Forêt et président d'Eure Tourisme. Au

total, 37 000 € de prix ont été distribués pour soutenir le fleurissement des communes de moins de 1 000 habitants. Six communes ont été récompensées pour leur première participation et neuf sont nouvellement labellisées une fleur (Conteville, Croth, Drucourt, Saint-Mards-de-Blacarville, Saint-Pierre-d'Autils, La Saussaye) et deux fleurs : Ézy-sur-Eure, Giverny et Marcilly-sur-Eure. En tout, 86 communes de l'Eure sont désormais labellisées entre une et quatre fleurs. Le prix de l'intercommunalité fleurie revient à la communauté de communes de Lyons-la-Forêt.

Des Eurois récompensés

En parallèle du concours réservé aux villes et villages fleuris, des Eurois qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, leurs murs, leurs fenêtres, etc ont eux aussi été félicités. Cette année, ils



Particuliers et élus ont reçu leur prix récompensant leurs efforts pour fleurir leur maison, appartement, commune...

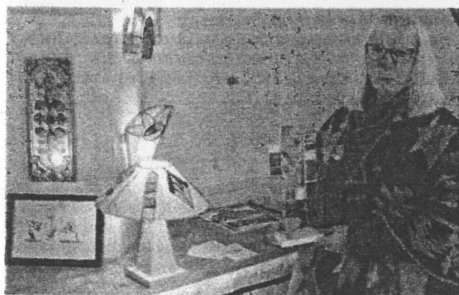
étaient 99 impétrants à participer à ce concours. Douze habitants ont reçu un prix. Les lauréats sont : **Catégorie jardin visible de la rue** : Gérard Lebourg, de Saint-Samson-de-la-Roque **Catégorie fenêtres, balcons**

ou murs : Joé Cheron, des Andelys **Catégorie équipements touristiques** : Jean-Marie Boulard, des Andelys **Catégorie ferme fleurie** : Odile Anfrey, de Conteville. À noter que pour la deuxième

fois, L'Eure se distingue au plan national : il vient de recevoir des mains du Conseil national des villes et villages fleuris le trophée Département fleurie. C'est le seul département normand (sur 21 labellisés) à avoir décroché cette distinction.

■ CROISY-SUR-EURE

Initiation à l'artisanat



Michèle Eyquem-Blézet devant quelques compositions lumineuses.

Le week-end dernier, le salon des métiers d'art à la mairie a rassemblé une quinzaine de corps de métiers dans la tapisserie d'ameublement, la restauration de tableaux, la maçonnerie à l'ancienne, la ferronnerie d'art, l'ébénisterie, la coutellerie, la poterie, la peinture sur porcelaine, la création de bijoux, la communication visuelle (photographie) ou la restauration de vitraux.

Dans l'atelier de la vitrailliste

Michèle Eyquem-Blézet, vitrailliste-graveur exerce son savoir-faire à son atelier de La Neuville-des-Vaux (commune du Plessis-Hébert). L'artiste du vitrail propose des visites sur rendez-vous et des formations, « seulement à partir de 15 ans pour les cours car c'est un peu délicat quand il faut couper du verre ». En l'espace d'un week-end, il est aisé de s'initier à la création d'un petit objet soit « un abat-jour, un lustre, une boîte déco... » ou de

s'inscrire pour des séances plus régulières dans l'optique de réaliser un projet « précis » de vitrail afin d'équiper une fenêtre, une porte d'entrée, une « approche à peindre sur le verre ». Concernant la « cuisson » du sujet, Michèle Eyquem-Blézet applique une méthode traditionnelle en utilisant un four spécial montant à 640 degrés.

Elle préfère que ses élèves gardent une certaine liberté dans la création de l'objet. « J'essaie de leur faire découvrir toutes les techniques pour qu'ensuite, ils puissent réaliser leur projet en autonomie », tout en veillant à l'évolution de la composition. « En cas de doute, de besoin, par exemple lors de problèmes au montage », j'apporte une aide ponctuelle.

Atelier Eyquem, vitraux, luminaires, objets de décoration, gravures. Contact au 02 32 36 98 86 ou 06 59 89 09 85 ou atelier. eyquem@orange.fr

EURE INFOS 11/04/2017

Du changement à la mairie

Vaux-sur-Eure. Après treize ans au secrétariat de la mairie, Catherine De Monicault laisse son poste à Julie Leroy.

L'heure de la retraite a sonné pour Catherine de Monicault, secrétaire de mairie de Vaux-sur-Eure pendant treize ans. Pascal Poisson, le maire, lui a remis la médaille à l'effigie de la commune. À noter que Catherine de Monicault était également secrétaire de mairie de Croisy-sur-Eure et du Syndicat intercommunal de rivière d'Eure.

Depuis lundi, elle est remplacée par Julie Leroy, qui officie également pour ces trois collectivités. Originaire de Rouvray, la jeune femme âgée de 30 ans a travaillé à Rouen pendant trois ans comme assistante commerciale et ressources humaines. Elle a intégré la Communauté d'agglomération des portes de l'Eure (Cape) en 2013, dans le service des marchés publics.



Catherine de Monicault (avec les fleurs) et sa remplaçante Julie Leroy.

PARIS NORMANDIE
26/01/2017

■ VAUX-SUR-EURE

SECRÉTARIAT. Du changement à la mairie

Après 13 ans au secrétariat de la mairie, Catherine de Monicault, vient de prendre une retraite bien méritée. « De bons et loyaux services rendus », apprécie Pascal Poisson, le maire de Vaux-sur-Eure, qui lui a remis la médaille à l'effigie de la commune lors de la cérémonie des vœux (le 7 janvier). À noter que Catherine de Monicault s'occupait également (depuis 1982) de l'administratif de la mairie de Croisy-sur-Eure et du Syndicat intercommunal de Rivière d'Eure (depuis 2004). « Le Syndicat, c'est un domaine un peu particulier, une découverte mais un enrichissement. Cela représente de nombreuses communes, de Bueil à Ecardenville, un grand territoire ».

Depuis hier (lundi 23 janvier), elle est remplacée par Julie Leroy, « recrutée pour ces trois collectivités ». Originaire de Rouvray, la jeune femme (30 ans, mariée, 2 enfants, passionnée de généalogie) a travaillé sur Rouen pendant trois ans comme assistante commerciale et ressources humaines puis a intégré la Cape en 2013 dans le service des marchés publics. « Son expérience d'assistante administrative lui permet de développer les qualités fondamentales pour mener à bien les missions qui lui seront confiées », assure Pascal Poisson. « Julie Leroy participe aux conseils municipaux afin de faire connaissance et apprendre l'organisation communale ».



Les maires de Croisy et de Vaux-sur-Eure félicitent Catherine de Monicault pour son engagement au service de la collectivité. En arrière-plan, la nouvelle secrétaire Julie Leroy et l'ancien maire de Vaux, Moïse Levasseur.

EURE INFOS
24/01/2017

Un accès à la culture pour tous

Pacy-sur-Eure. La construction du pôle culturel et associatif est en cours depuis la fin de l'été. L'achèvement des travaux est prévu à l'automne 2017 pour une exploitation en janvier 2018.

Encore un an de patience et de fonctionnement provisoire pour les animateurs de la médiathèque de Pacy-sur-Eure, de la Cimaise pacéenne, de l'Arpège, de l'harmonie des Borsalinos et les assistantes maternelles. La construction du pôle culturel et associatif, lancée à la fin de l'été, avance selon les prévisions. La livraison est même programmée dès l'automne prochain pour une ouverture en janvier 2018. La pose de la première pierre s'est déroulée samedi.

Conservé le patrimoine existant

Le bâtiment qui les accueillait auparavant, l'ancienne école de la place Dufay, sera optimisé et agrandi tout en conservant le patrimoine historique, qui date de



Pascal Lehongre a posé la « première pierre » du pôle culturel, samedi

1905.

À travers cet investissement d'envergure (près de 3 M€), la Com-

munauté d'agglomération des portes de l'Eure (Cape) et la commune veulent garantir l'accès pour

tous à la culture, qu'il s'agisse du livre, de l'image, de la peinture, de la musique, du multimédia, de rencontres ou d'échanges. « Cette extension offrira un meilleur service, plus complet, et un espace digne de ce nom, se réjouit Pascal Lehongre, le maire. Ce pôle culturel sera une véritable valeur ajoutée en milieu rural. Tout le bassin de vie de la vallée de l'Eure en profitera. »

LES CHIFFRES

Coût de l'opération : 2,9 M€ HT (TVA récupérée) dont travaux : 2,3 M€. L'état finance à hauteur de 260 000 €, la Région pour 305 000 €, le Département pour 521 250 €, la Cape pour 621 160 €, la commune pour 310 114 €, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) pour 798 043 € et la Caisse d'allocations familiales pour 117 000 €.

Fleurissement : Campagne Euroise des villes et villages fleuris : Suite aux passages des jurys en juin et en juillet 2016, nous avons reçu le renouvellement de l'attribution de nos 3 fleurs. Le 8 décembre à 18h à l'hôtel du Département, a eu lieu la cérémonie de remise des prix. Croisy sur Eure a reçu une récompense « prix des villages et villes fleuries » de 800 €. En février, nous nous sommes réunis pour établir un bilan de l'année dernière et faire le recensement des végétaux à remplacer, discuter et proposer le plan de fleurissement de la commune (bas Croisy et haut Croisy) et faire la liste des achats de fleurs à réaliser pour 2017.

Le Haut Croisy : Les avis divergeaient au sujet du fleurissement du Haut Croisy. Il nous a donc été utile de réaliser un sondage sur les choix à réaliser pour 2017. Ce sondage a été fait auprès de l'ensemble des habitants du Haut Croisy. 13 habitants ont répondu sur les 23 de ce hameau. Nous vous relatons les réponses et les choix qui seront faits pour cette année. Les réponses et décisions sont les suivantes :

1^{ère} question : les suspentes.

La position et le nombre de suspentes sont corrects pour la majorité des réponses (9 correctes, 2 suffisants, 2 mal placées).

Six réponses considèrent plaisantes les suspentes installées sur le château d'eau et 4 ne souhaitent pas renouveler. Le jury des villages fleuris considère ce type de fleurissement mal adapté pour transformer l'aspect de ce monument. Nous ne renouvelerons donc pas l'expérience des suspentes qui seront dispatchées dans le Haut Croisy dont aux entrées.

2^{ème} question : l'aménagement du terrain autour du château d'eau

Le renouvellement des fleurs de jachères est choisi à la grande majorité (9 pour, 1 ne plait pas, 3 mal adapté). L'idée proposée et retenue, sera la plantation complémentaire d'arbres et arbustes (type verger d'arbres fruitiers). Nous la prendrons en compte en novembre (période propice à la plantation) pour décider comment et quelles espèces planter.

La proposition de semer une pelouse ne fait pas l'unanimité (3 réponses favorables seulement). Une autre personne voudrait supprimer le terrain de boules. Nous n'y sommes pas favorables.

3^{ème} question : La couverture paysagère du château d'eau

Le choix de planter de la vigne vierge (ampélopsis) est retenu à la majorité de 9 pour et 4 contre avec la proposition de peindre l'ensemble de l'édifice. Cette idée est confortée par le jury lors de son passage.

4^{ème} question : L'aménagement de la mare neuve

L'aménagement complémentaire de la mare à faible coût l'emporte par 7 contre 3. Le problème est cependant technique car le bord de la mare est très étroit. Le devis pour planter des plantes « couvre sol » se monte à plus de 1000 €. Un accord cependant converge pour remplacer les arbustes. La plantation se fera en novembre avec des espèces qu'il faudra choisir résistants.

5^{ème} question : L'aménagement le long du hangar :

Le oui pour la jachère du long du hangar l'emporte par 10 contre 3. La solution d'un aménagement plus arboré ne peut être réalisée sans l'accord du propriétaire. Ce dernier, comme pour une certaine majorité des habitants du haut Croisy est pour l'instant de conserver une jachère fleurie.

6^{ème} question : L'aménagement des entrées du Hameau :

Les entrées du Hameau doivent être aménagées à la majorité de 9 contre 4. Les propositions faites sont pauvres et difficiles à mettre en œuvre, compte tenu de l'étroitesse des bordures de route. Seule la mise en place de bacs à fleurs pourrait être retenue avec un souci de protection contre les nuages d'épandage de produits phyto qui pourrait nuire aux plantations. Des suspentes ont donc été installées sur les premiers mats d'éclairage aux entrées de la route de Martainville.

Le Bas Croisy : le dossier de l'aménagement de la nouvelle place de la mairie a suscité toute notre attention. Le résultat est là et vous pouvez l'apprécier in situ, et sur les photos illustrant

cette lettre. Nous attendons avec impatience le développement du feuillage et des fleurs car à l'heure de notre rédaction, ils ont besoin de grandir en volume et en couleur.

Le massif du rond-point du Messie a également nécessité une reprise, car les plantes vivaces plantées il y a 3 ans avaient besoin d'être retirées et triées pour être repiquées. Nous en avons profité pour planter en complément 15 rosiers buissons et de 4 fuchsias.

Comme chaque année, nous avons à déplorer les vols de plantes. L'incivisme de certaines personnes est inimaginable et incompréhensible !!

Concours des maisons fleuries : nous faisons appel aux volontaires pour fleurir leur maison et venir s'inscrire. Le fleurissement des maisons accompagne celui créé par la commune. Le broyage des arbres a permis de mettre de côté une grande quantité de paillage de copeaux qui conservent vos massifs propres et humides. N'hésitez pas à venir en chercher à la mairie. La commune va vous proposer également pour l'année prochaine d'acheter des fleurs à bas prix. Venez aussi nous rencontrer pour en discuter et voir le catalogue. Pour les habitants de Croisy, nous aurons également de la graine de jachères à vous donner. Passez à la mairie pour réserver les graines. Pour les fleurs, les commandes se feront en janvier 2018.

Passage des jurys : Cette année ils passeront entre le 19 et le 23 juin pour le jury de secteur, entre le 11 et le 20 juillet pour le jury départemental et en septembre pour le jury régional.

Compte rendus des réunions et décisions des comités syndicaux et territoriaux :

- Syndicat de voirie :

Peu de travaux neufs de voirie cette année. Seule sera réalisée la réfection du trottoir au haut Croisy le long du terrain du château d'eau. Le fauchage des bas côtés aura lieu début juin et début septembre. Un certain nombre de panneaux signalétiques va être aussi remplacé, compte tenu de l'usure du temps, nous vous en parlerons dès que le programme sera établi.

- **SNA :** Le nouvel organigramme de la SNA est maintenant opérationnel. Le Président Frédérique Duché et ses 15 vice-présidents sont élus. Les directions des services sont en place et nos interlocuteurs sont opérationnels. Vous pouvez trouver tous les renseignements dans le site de la SNA (sna27.fr). Il s'en est suivi un grand nombre de réunions de travail et de décisions (20) qui ont occupés de nombreuses soirées de ces deux derniers mois. Le dossier important à signaler est celui de la fibre optique : Les budgets ont été votés pour couvrir l'ensemble du territoire de la SNA avec un débit minimal de 8Mbits par seconde. Nous avons aussi appris que Croisy (Haut Croisy et Bas Croisy) sera équipée de la fibre optique avec le très haut débit (100 Mbits/seconde). Un courrier personnel d'Hervé Maurey, sénateur et président d'Eure Numérique nous l'a confirmé. Les marchés ont été attribués et la mise en place de cette fibre devrait se faire au 1^{er} semestre 2018, avec branchement prévu au 2^{ème} semestre. Un autre dossier est celui de la reprise en régie de la gestion de l'eau potable pour le secteur de Croisy en lieu et place de VEOLIA.

Environnement :

- Pollution de la mare du haut Croisy. Nous vous en avons parlé dans la dernière lettre. L'origine de la pollution pourrait être liée en partie à la décomposition du PVC des tuyaux. La décomposition de surface en chlorure de vinyle doit être purgée toutes les nuits pour éviter un taux élevé et non réglementaire. Actuellement les analyses régulières montrent un taux de 0.3 microgramme par litre pour un taux maxi de 0.5 microgramme. La SNA a décidé de remplacer complètement le réseau. Un maître d'œuvre devrait être désigné 1^{ère} semaine de juin pour des travaux programmés en début de 2018. Bonne nouvelle, les poissons sont revenus dans la mare en grand nombre.
- L'élagage de la cote du haut Croisy a été réalisé fin 2016 en prévision de la réfection de la chaussée, le fauchage des bordures des routes se fera début juin pour le 1^{er} passage

et début septembre pour le second.

- Le zéro phyto : Le 8 décembre 2016, nous avons reçu notre diplôme niveau 2 du Fredon des mains de Thierry Poulvier président d'Eure tourisme du Département de l'Eure. Ce label correspond à notre engagement à diminuer drastiquement l'utilisation des produits phytosanitaires suivant les règlements et exigences de la chartre rédigée à cet effet. Les trottoirs et les espaces verts, sont donc moins soumis aux désherbants systématiques, et nous devons donc nous faire à l'idée que les mauvaises herbes peuvent aussi pousser dans nos rues et espaces publics.

- Les journées de printemps et le nettoyage des chemins ruraux

C'est une action qui a eu un vif succès à ses débuts. L'appeler aujourd'hui « journées de solidarité » serait-ce plus motivant. Qu'en pensez-vous ?

La date a été fixée tardivement, il est vrai, cette année (6 et 7 mai). Mais seulement 8 personnes ont accepté de donner un peu de leur temps le samedi matin. La pluie ne permettant pas des tâches extérieures, il a été décidé de trier et déménager les derniers cartons pour libérer les bureaux de l'ancienne mairie. La météo n'étant pas meilleure l'après-midi, rendez-vous a été pris le mercredi suivant pour des travaux de lasure, pour le ramassage des déchets dans le village et chemin du Home. Des centaines de mégots ramassés... Quelle solution ? Un peu de civisme serait le bienvenu !

- Le recyclage des déchets, vos poubelles jaunes et vertes, le compostage de vos déchets de cuisine. Deux fascicules sont joints à cette lettre. N'hésitez pas à les lire et surtout à vous y conformer. De même si vous voulez vous lancer dans la fabrication de compost, un autre fascicule du SETOM vous permettra d'apprendre comment faire.

- Afin d'éviter le bruit, les horaires pour l'utilisation des machines thermiques (tondeuses, tronçonneuses, broyeuses) sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche (et jours fériés) de 10h00 à 12h00.

8. Urbanisme :

Dans la lettre aux habitants n° 44, nous vous informions que les modifications de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant d'alléger les exigences architecturales des petites constructions, annexes, abris de jardins etc... avaient été entérinées par la Préfecture.

La constitution des dossiers d'urbanisme n'en reste pas moins de plus en plus technique même pour des petits projets comme par exemple un ravalement de façade qui reste soumis à une déclaration préalable (DP).

Vous avez un projet concernant l'Urbanisme ! N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour vous orienter sur le bon document à utiliser.

Si vous voulez suivre le cheminement des différentes réalisations dans la commune, vous pouvez le retrouver sur les panneaux d'affichage durant les deux mois suivant le dépôt en mairie.

9. Cérémonies et festivités communales :

Ce qui s'est passé :

- La commune de Croisy sur Eure tient à remercier chaleureusement Monsieur et Madame Cotel, récemment emménagés dans leur maison route de Vaux, pour le don d'une sono (une table de mixage, un lecteur CD, deux enceintes et deux micros) de très bonne qualité. Nul doute que le comité des fêtes en fera bon usage pour toutes ses prochaines manifestations!
- Le traditionnel « Déjeuner des anciens » a eu lieu le 12 décembre dernier à l'auberge des Roy à Saint Aquilin, comme l'année précédente. Le repas préparé par l'auberge était de grande qualité, dans une salle spécialement réservée à cet effet, et la trentaine de convives était tout à fait satisfaite. Pascal Lehongre, maire de Pacy sur Eure, nous a fait l'amitié d'une petite visite.

- Le Noël des enfants s'est déroulé le 8 janvier à la mairie, accompagné des vœux du maire et de la traditionnelle galette des rois. Cette année, plutôt qu'un spectacle dans la mairie le jour même, la mairie proposait également aux enfants des invitations pour aller assister au spectacle équestre donné au centre équestre de Saint Aquilin.
- La soirée « pain, fromages et vins », du 27 janvier a eu un grand succès (40 participants) pendant laquelle la découverte du terroir français de nos régions a comblé nos 5 sens. On remercie la fromagerie BOURSIN pour son implication dans ce projet, et bien évidemment les organisateurs. Rendez-vous à une prochaine soirée dégustation.
- Le 1er et le 2 avril derniers se sont déroulées les journées européennes des métiers d'art, dans la mairie de Croisy, qui avait déplié 4 grandes tentes extérieures pour l'occasion. Quinze exposants de tous les corps de métiers étaient présents ; céramique, tapisserie, ferronnerie, portraitiste, porcelaine, ébéniste, menuisier, etc. Les visiteurs sont venus nombreux et les exposants étaient ravis ; assurément une expérience à reconduire à l'avenir. Merci à Anne Laure Buchaillat de la faïencerie de Croisy d'avoir monté cette belle exposition qui a attiré en deux jours près de 800 visiteurs.
- Le 7 mai s'est déroulée la seconde édition de la chasse au trésor de Croisy ; une vingtaine d'enfants était présente, et autant de parents. Une double chasse aux œufs était organisée pour les plus petits, et une grande chasse au trésor pour les 3 équipes des plus grands, autour de l'étang du Béchet et du chemin des Sablons. L'ambiance était excellente, et le temps clément. Tous les trésors ont été trouvés par nos jeunes croisillons décidément bien malins !

Ce qui va se passer :

- Le traditionnel déjeuner sur l'herbe aura lieu le dimanche 25 Juin. Au programme cette année, ambiance musicale jazz (grâce à notre nouvelle sono !), présence reconduite de l'association Veni Vedi Ludi et ses jeux géants de plein air, et cette année une animation de création d'une fresque collective pour les enfants. Venez nombreux (à partir de 12h à la mairie), avec vos grillades, vos sourires et le beau temps.
- Déjeuner des anciens de printemps : le vendredi 16 juin 2017. Nos anciens vont recevoir une invitation personnalisée.
- Le concours de pétanque de Croisy se déroulera comme d'habitude le 14 Juillet de cette année. Une dizaine de doublettes sont attendues, avec éliminatoires le matin, consolante et tableau principal l'après-midi, et déjeuner sur place (10 €). Contactez Cyril Garreau au 06 81 19 54 91 pour les inscriptions.

. Conseil Communal d'Aides Sociales (CCAS) :

Les actions menées par le CCAS sont les suivantes :

Nous essayons toujours de privilégier les rencontres conviviales pour les Anciens :

- Le 16 juin 2017: repas de printemps cuisiné et offert en partie par des bénévoles, merci à eux.
- Repas de Noël le 9 décembre 2017 : nous envisageons de déjeuner au Moulin du Béchet. Cela vous sera confirmé, avec le programme et les horaires.
- Année scolaire 2017-2018 – Transport scolaire

Comme déjà annoncé précédemment, il n'y aura plus de remboursement de la part payée par les parents au titre du transport scolaire. Seules les familles en difficultés seront remboursées à 100% sur présentation de leur avis fiscal.

Attention à la date limite d'inscription pour la rentrée prochaine. (se référer au courrier que nous avons envoyé à toutes les familles concernées)

- Présence verte

Ce système de téléassistance permettant une alerte immédiate en cas de chute, de malaise est pris en charge partiellement par la commune. N'hésitez pas à vous renseigner.

- A signaler également, les inscriptions pour l'accueil de loisirs durant les vacances d'été. N'oubliez pas de le faire rapidement (places limitées)

.Le carnet de Croisy

- 11 février 2017 : Départ à la retraite de **Catherine de Monicault** et arrivée de **Julie Leroy**.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de Pascal Lehongre et Cécile Caron conseillers départementaux, du maire de Vaux Pascal Poisson, du Président du syndicat de rivière d'Eure Moïse Levasseur et des membres de son bureau et l'ensemble des conseillers des deux communes, la famille et les amis. Emotion de partir et joie de pouvoir goûter à la liberté et réaliser ses rêves, Catherine nous a étonnés par son discours relatant son parcours et tous les souvenirs de 36 ans de travail au sein de la mairie au contact des élus et des habitants.

Le maire, son époux a souligné « *Cela fait donc 36 ans de bons et loyaux services passés à la mairie de Croisy et un retour à la maison après 40 ans de mariage .., C'est maintenant une page qui se tourne pour nous deux bien évidemment, car Catherine va acquérir une plus grande liberté de réaliser ses envies. Quant à moi, je vais trouver une autre secrétaire et être obligé de me réorganiser en évitant de m'appuyer trop souvent et égoïstement sur mon épouse.*

Le changement n'est pas une calamité, bien au contraire. De nombreux projets sont dans les tiroirs et comme vous lui avez offert un passeport pour partir vers d'autres horizons, nous allons pouvoir aussi nous inventer des rêves.

Julie remplace Catherine et j'en suis ravi pour elle bien évidemment, mais finalement aussi pour moi, car cela va m'obliger à changer mes mauvaises habitudes et aussi prendre ce changement comme source de progrès. »

- 30 décembre 2016 : Inhumation de **Richard Czerniakowski**

A 66 ans, la maladie a rattrapé Richard. La lutte contre ce fléau a été intense. Sa famille me soulignait son espérance de guérir qu'il entretenait avec vigueur durant les longs mois de traitement et sa volonté pour supporter, dans sa fin de vie, les âpres souffrances de la maladie. Richard rejoint son père décédé en 1973 et ses deux frères qui sont aussi partis trop rapidement. Nous pensons à son épouse et ses enfants. Il laisse un vide au Haut Croisy. Merci à Richard pour tout ce qu'il a fait à Croisy.

- 13 février 2017 Inhumation de **Gilbert Picache**

Gilbert s'est éteint dans sa 90ème année le 5 février. Beaucoup des Croisillons l'ont connu. Gilbert et Madeleine se sont mariés à Croisy en 1950 et s'installeront à Croisy dans la mairie à l'étage pendant une année. Les 90 ans que Gilbert a vécus, ont été bien remplis. Gilbert arrive à Croisy en 1949. Le parcours militaire de Gilbert est impressionnant. Engagé volontaire le 28 juin 1945, il part en Allemagne où il fait sa formation militaire de novembre 1945 à novembre 1946, puis part en Algérie où il officiera jusqu'en 1948, date à laquelle il s'engage pour combattre en Indochine. Il reviendra en France en 1949. Gilbert a été conseiller municipal de 1953 à 1965. Nous adressons à Christian son fils et à tous ses descendants toutes nos condoléances.

- 14 février 2017 : Inhumation de **Suzanne Auvola**

Elle était notre doyenne de Croisy et aurait eu 90 ans l'an prochain. Depuis un an elle était fatiguée et n'avait que hâte de partir. Suzanne a vécu une grande partie de sa vie au Haut Croisy dans un hameau où l'agriculture était reine et où l'entraide était permanente.

Elle s'est investie dans la vie de la commune et a beaucoup œuvré. « Élevée à Croisy, inhumée à Croisy », elle était attachée à sa commune et à ses proches. Elle était un membre actif du Comité des fêtes. En 1977, elle est naturellement élue conseillère municipale. Pour son dernier mandat, elle sera élue 2ème adjointe de 1995 à 2001, année où elle arrêtera son engagement d'élue, sans pour autant cesser de participer aux animations du comité des fêtes dont elle restera membre jusqu'en 2014 et au Comité d'aide social de Croisy jusqu'en 2012. Pour tout ce dévouement, elle sera nommée adjointe honoraire de la commune.

La commune de Croisy sur Eure est en deuil car elle vient de perdre un de ses membres très attachant. Nous adressons à ses neveux et nièces toutes nos condoléances.

- 24 mars 2017 : Inhumation de **Joël Bonnet**.

Joël Bonnet est le frère de Thierry, propriétaire de la maison du coin de la route du Home et de la route de Vaux. Il part à 65 ans et son épouse a voulu qu'il soit enterré à Croisy dans le caveau de la famille.

La famille Bonnet est installée à Croisy depuis 20 ans. Nous adressons à Thierry son frère et à Christiane l'épouse de Joël, ainsi qu'à toute la famille Bonnet nos sincères condoléances.



Repas des Anciens



Les conseils municipaux de Croisy et Vaux se retrouvent



Journée de printemps



Remise de Label



Chasse aux œufs 2017



Travaux d'extension de la Mairie



Dîner Fromages, Pains, Vins



Journées Européennes des Métiers d'Art

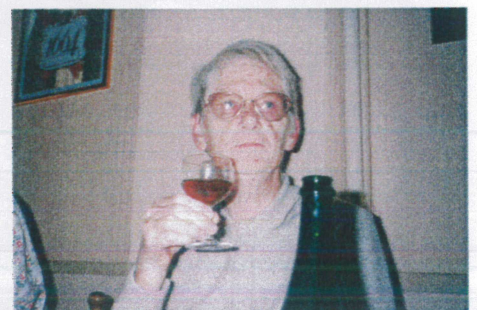


Carnet de Croisy



Gilbert Picache

Richard Czerniakowski



Suzanne Auvola

“Départ en retraite de Catherine, arrivée de Julie”

